

Etat d'avancement du projet "Procédure de qualification pour l'obtention du titre de conseiller-ère diplômé-e en orientation professionnelle, universitaire et de carrière délivré par l'OFFT"

Brève description du projet

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle LFPr, il devient nécessaire d'élaborer une procédure de qualification pour l'obtention du titre de "conseiller-ère diplômé-e en orientation professionnelle, universitaire et de carrière" selon l'art. 58 al. 2 de l'OFPr. Il s'agit d'un projet national qui met l'accent sur l'évaluation (pratique) des compétences. Cette procédure doit couvrir aussi bien les filières de formation existantes que la validation des acquis. Le profil de compétences validé par la CDOPU sert de point de départ à l'élaboration de cette procédure mais devra cependant tenir compte des cadres de qualification nationaux et européens pour le domaine des hautes écoles.

Organisation du projet

L'OFFT, en accord avec la CDOPU, a confié la tâche d'élaborer la procédure de qualification au CSFO. Pour la direction stratégique du projet, un groupe de pilotage a été institué. Ce groupe est présidé par Madame Isabelle Zuppiger, Leiterin Fachbereich Berufsberatung du canton de Zurich, et se compose de représentants de l'OFFT, de la CDOPU, des institutions de formation (Uni Lausanne, NABB et ZHAW) et des principales associations professionnelles du domaine de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (ASOSP, ASOU, ARCOSP, ALIOSP, FAB, SGFBL). La tâche de ce groupe est de superviser l'ensemble du projet, ainsi que de définir, valider et évaluer ses différentes phases. Au niveau opérationnel, le CSFO a mis en place une équipe de projet : Monsieur Maurice Dirren est responsable de la définition du contenu du projet et Madame Aude Schaller de la mise en place progressive du projet. L'équipe de projet travaille en étroite collaboration avec les institutions de formation et les associations professionnelles.

Planification du projet (sous réserve de modifications)

Le projet est organisé en différentes phases :

- Phase préparatoire : inventaire (jusqu'à fin février 2008);
- Phase 1 : élaboration des principaux documents de bases (lignes directrices pour l'évaluation des compétences) et conceptualisation des modalités de la procédure (jusqu'à fin juin 2008);
- Phase 2 : adaptation progressive des systèmes d'évaluation des institutions de formation aux lignes directrices et mise en place de la procédure pour la validation des acquis (organes, plans de formation, modules de compléments de formation) (dès septembre 2008);
- Phase 3 : évaluation de la procédure mise en place.

Situation au 1er mars 2008

Un inventaire a été dressé des méthodes et instruments d'évaluation des compétences utilisés par les institutions de formation existantes. Un concept global a été élaboré pour définir le contenu de la future procédure de qualification. Des contacts seront également pris avec divers centres de compétences existants en Suisse.

Une 1^{ère} séance du groupe de pilotage a eu lieu le 29 février 2008. Lors de cette séance, le plan d'action proposé par la direction du projet a été validé. Les prochaines étapes du projet sont les suivantes :

- Définition des indicateurs (mesurables / observables) qui permettront d'évaluer les compétences
- Elaboration des lignes directrices pour l'évaluation des compétences
- Détermination des conditions d'admission à la validation des acquis

La prochaine séance du groupe de pilotage aura lieu le 12 juin 2008.

Renseignements

Aude Schaller (tél.: 031 320 29 40; e-mail: aude.schaller@csfo.ch).